



Premières initiatives de la Commission sur l'unité canadienne	1
Hulloise à la Commission canadienne pour l'UNESCO	3
Visite officielle du ministre des Affaires étrangères de Chine	3
Exposition à Paris marquant le 25 <sup>e</sup> anniversaire de la télévision canadienne	3
Participation du ministre J. Sauvé à une Conférence de l'A.C.C.T.	3
Parlons encore du chauffage par l'énergie solaire	4
Négociations Canada - Bulgarie en matière de pêche	5
Subvention à la Civil Liberties Association	5
Récompense bien méritée	5
Nouvelle politique relative à l'usage des antibiotiques dans les moulées animales	5
Des étudiants chez les sérigraphes français	6
Accord de coopération nucléaire Canada - Suède	6
La construction - mises en chantier en août	6
La chronique des arts	7
Risques d'accidents plus élevés chez les femmes	8
Ventes de véhicules automobiles neufs	8
Nouvelles brèves	8

## Premières initiatives de la Commission sur l'unité canadienne

La Commission Pepin-Robarts créée en vue de promouvoir l'unité canadienne a fait connaître le programme de ses activités.

Les coprésidents (M. Jean-Luc Pepin, ex-ministre fédéral, et M. John Robarts, ex-premier ministre de l'Ontario) ont annoncé que, de septembre 1977 à janvier 1978, les membres de la Commission se rendraient dans quatorze villes du Canada, dans chacune des dix provinces et dans les deux territoires. Ils pourront ainsi se rendre compte sur place de ce que pensent tous les Canadiens en même temps qu'ils stimuleront un débat national sur l'avenir de notre pays.

Les villes visitées seront les suivantes: Halifax (N.É.), Moncton (N.B.), Winnipeg (Man.), St. John (T.N.), Montréal (Québec), Edmonton et Calgary (Alb.), Regina (Sask.), Toronto (Ont.), Charlottetown (Î.-du-P.É.) et plusieurs villes du Québec ainsi que Vancouver.

M<sup>me</sup> Solange Chaput-Rolland, l'un des deux membres québécois de la Commis-

sion, a fait une tournée de la région de Sherbrooke du 26 au 28 septembre, inaugurant ainsi une série de visites qu'elle effectuera à travers la province pour entendre les points de vue des habitants sur l'unité canadienne.

## Questions thèmes de la Commission

Au cours des réunions publiques, les membres de la Commission poseront les questions-thèmes suivantes:

1. "Le gouvernement du Québec recherche maintenant un changement radical de la position du Québec, dans ses relations avec le reste du Canada. Croyez-vous que le Canada doive s'orienter vers des modifications substantielles de son appareil social, politique et constitutionnel? Si telle est votre opinion, quels changements s'imposent? Personnellement, seriez-vous disposé à les accepter?"
2. "Selon vous, lesquels des principaux problèmes économiques, sociaux et politiques auxquels le Canada fait face aujourd'hui seraient issus principalement d'une distribution inadéquate des pouvoirs, ou du partage des ressources entre le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux ou entre les diverses régions du pays? Et, parmi ces problèmes, lesquels résulteraient de politiques qui ne tiendraient pas suffisamment compte des besoins régionaux? Quelles solutions verriez-vous à ces problèmes? Pensez-vous que vos suggestions seraient également acceptables pour les autres groupes affectés par leur mise en place?"
3. "Quels éléments positifs retiendriez-vous de nos structures ou pratiques politiques, économiques et sociales actuelles, et que suggèreriez-vous qui puisse les améliorer et les renforcer?"

## Le rôle de la Commission

La déclaration suivante a été faite, le 1<sup>er</sup> septembre, par les coprésidents de la Commission:

"La Commission adhère à l'idée d'une fédération canadienne où les pouvoirs de



John Evans

John Robarts (à gauche) et Jean-Luc Pepin, coprésidents de la Commission sur l'unité canadienne.

## Les membres de la Commission

En plus des coprésidents Pepin et Robarts, la Commission sur l'unité canadienne comprend les membres suivants: Richard Cashin, représentant les provinces de l'Atlantique; M<sup>me</sup> Solange-Chaput-Rolland et Gerald A. Beaudoin, le Québec; D<sup>r</sup> John Evans, l'Ontario; Muriel Kovitz, les Prairies et les T.N.-O.; Ross Marks, l'Ouest et le Yukon.

l'État sont répartis entre deux niveaux de gouvernement, à la fois souverains et associés sous une même constitution. Ce système répond à la présence des deux peuples fondateurs et s'adapte à la diversité de notre environnement géographique, social et économique.

"Comme en témoigne sa propre création, la Commission reconnaît que le Canada et son système fédéral traversent une période de très grande tension. Toutes les régions du pays reflètent et expriment ce malaise. Les questions les plus pressantes sont soulevées dans le Québec, et la Commission entend bien leur accorder la priorité. Les problèmes des autres régions revêtent, eux aussi, une importance majeure et la Commission leur consacra toute l'attention qu'ils méritent.

"Le mandat de la Commission lui laisse toute la latitude voulue pour exprimer ses idées et prendre des initiatives. La Commission se propose d'offrir des concepts et des directives susceptibles de constituer les éléments d'une troisième option pour le Canada. Les Commissaires ne se sentent pas liés par le *statu quo* politique et maintiennent leur indépendance des partis politiques fédéraux ou provinciaux. Le mandat de la Commission l'invite à conseiller le gouvernement. Elle le fera évidemment. Elle fera connaître aussi ses opinions à la population canadienne, sans chercher querelle à qui que ce soit, mais résolue à les faire valoir avec l'objectivité nécessaire à sa crédibilité et à son utilité.

"La Commission travaillera dans un esprit de réceptivité et de conciliation, en étroite collaboration avec les Canadiens. Pendant toute la durée de son mandat, elle dialoguera avec les citoyens de toutes les régions. Avec l'appui de spécialistes de toutes disciplines, les Commissaires analyseront et évalueront, tous les concepts politiques, anciens et nouveaux. Ils seront attentifs aux revendications des gouvernements fédéral et provinciaux et solliciteront leurs vues.

"Fidèle à son mandat, la Commission écoutera aussi les associations de toute nature désireuses de proposer des solutions pour créer un Canada meilleur. Ces groupements méritent son encouragement car ils peuvent fournir à la population un instrument valable pour l'étude des problèmes qui nous confrontent actuellement.

"La Commission favorisera ces efforts de plusieurs façons, principalement par

Le mandat de la Commission sur l'unité canadienne comporte trois tâches essentielles:

- a) "appuyer, encourager et faire connaître les efforts du public (et particulièrement ceux des associations bénévoles) pour sauvegarder l'unité nationale;
- b) "contribuer par ses propres initiatives et avis à la réalisation de ce but;
- c) "conseiller le gouvernement (du Canada) sur les questions se rapportant à l'unité nationale."

un service de conférenciers et la diffusion de publications aptes à susciter la discussion."

#### Activités de la Commission

"Pendant la durée de son mandat et pour maintenir un dialogue avec le peuple canadien, la Commission s'est fixé quatre objectifs. Il arrivera que ces activités chevaucheront.

"Les membres de la Commission veulent d'abord écouter et se renseigner le mieux possible sur les inquiétudes des Canadiens vis-à-vis du fonctionnement de leurs institutions sociales, économiques et politiques.

"Tout en reconnaissant la présence de tensions et le besoin de réformes la Commission veut, en second lieu, souligner les aspects positifs de l'expérience canadienne aux plans des réalités économiques et sociales. La Commission croit à la possibilité d'amélioration sous l'impulsion d'une plus grande prise de conscience de la part du public.

"La Commission espère être en mesure de se renseigner et d'informer efficacement la population canadienne sur les problèmes complexes et importants à résoudre. La Commission se propose de préciser les différentes options de même que les avantages et les inconvénients rattachés à chacune.

"Finalement, la Commission soumettra des recommandations sur des changements qui lui apparaîtront pertinents et elle suggérera des réformes politiques et constitutionnelles pour que nos institutions canadiennes répondent mieux aux besoins de notre temps."

#### Emploi du temps

"Au cours des premiers mois, l'occupation des commissaires consistera surtout à écouter. Ils visiteront des villes de toutes les provinces canadiennes afin de discuter des problèmes avec la population. Ils espèrent, de cette façon, obtenir une meilleure idée des opinions et des sentiments des Canadiens. Pendant ce temps, le personnel de la Commission étudiera et

analysera les questions d'importance dans ce débat sur l'unité canadienne, dans le but de préparer des documents de base sur les principaux aspects de nos difficultés actuelles et sur les améliorations possibles.

"Durant la deuxième phase de son mandat, la Commission insistera surtout sur l'étude et la consultation des spécialistes. La Commission et son personnel discuteront des problèmes et tenteront de réunir des idées et des éléments d'une politique susceptibles de fournir une nouvelle option. Durant cette même période, la Commission publiera des documents sur les principales questions en litige et esquissera les grandes lignes des choix possibles.

"Au cours de la troisième et dernière phase de son mandat, la Commission fera la synthèse de ses opinions et soumettra ses recommandations au gouvernement du Canada et à toute la population canadienne.

"La Commission désire, au cours des mois à venir, contribuer à une meilleure compréhension et à la solution de nos problèmes actuels. Là où les problèmes sont plus fictifs que réels elle entend promouvoir la compréhension, et là où ils sont réels, elle préconisera des changements importants.

"A cette fin, nous, membres de cette Commission sur l'unité canadienne, sollicitons instamment la compréhension et l'appui de tous nos concitoyens."

#### Produits de l'érable

La production canadienne de sirop d'érable a augmenté de 6 p.c. en 1977 pour atteindre 1 849 000 gallons. Le sucre et la tire d'érable ont aussi augmenté pour totaliser respectivement 418 000 livres et 519 000 livres.

La production totale des produits de l'érable en 1976 avait atteint une valeur de 17 079 000\$ (dont 15 901 000\$ pour le sirop seulement).

## Hulloise à la Commission canadienne pour l'UNESCO

M<sup>me</sup> Francine Jacques-McIntyre a été nommée chef de la section de l'information de la Commission canadienne pour l'UNESCO. M<sup>me</sup> Jacques-McIntyre, qui est née à Hull (Québec), est diplômée de



M<sup>me</sup> Francine Jacques-McIntyre

l'Université d'Ottawa et de l'Université Saint-Paul (Ottawa). De 1972 à 1977, elle a travaillé au service d'information du Conseil des Arts du Canada. Elle a pris ses nouvelles fonctions le 6 septembre.

Dans son nouveau poste, M<sup>me</sup> Jacques-McIntyre aura la responsabilité de toutes les activités d'information et de relations publiques de la Commission. En outre, elle assurera une liaison spéciale entre la Commission et les organismes non gouvernementaux membres.

## Visite officielle du ministre des Affaires étrangères de Chine

M. Huang Hua, ministre des Affaires étrangères de la République populaire de Chine, a effectué une visite officielle au Canada du 4 au 6 octobre. C'était la première visite à l'étranger de M. Huang Hua depuis sa nomination l'an dernier au poste de ministre des Affaires étrangères, ainsi que la première visite d'un ministre chinois au Canada en cinq ans.

La visite de M. Huang Hua a fourni l'occasion de discuter de diverses questions internationales et a servi à promouvoir les excellentes relations bilatérales qui existent entre nos deux pays. Deux rencontres officielles ont eu lieu avec M. Jamieson et une avec M. Trudeau.

M. Huang Hua a été le premier ambassadeur de la République populaire de Chine au Canada en 1971.

## Exposition à Paris marquant le 25<sup>e</sup> anniversaire de la télévision canadienne

A l'occasion de ses 25 ans, la Société de télévision de Radio-Canada (Canadian Broadcasting Corporation) a préparé une exposition-montage dans le but de faire connaître ses méthodes de travail.

L'exposition sera inaugurée au Centre culturel canadien le 27 octobre et se poursuivra jusqu'au 4 décembre.

C'est par une promenade dans les trois galeries d'art du Centre que le spectateur français peut se familiariser avec les modes de travail à la télévision canadienne, et peut-être découvrir ce qui lui donne son cachet particulier; y sont soulignées surtout les émissions quotidiennes d'affaires publiques, les émissions pour enfants et l'heure du concert.

L'exposition consiste à présenter sous forme modulaire des éléments tels que diapositives, documents audiovisuels, maquettes de décors, costumes et accessoires qui en regroupent les principaux grands thèmes: au rez-de-chaussée, les émissions de télé-théâtre et "l'heure du concert" (un des fleurons de la TV canadienne); au 1<sup>er</sup> étage, les émissions pour la jeunesse et les variétés; au 2<sup>e</sup>, les émissions d'information et d'affaires publiques, les sports et la publicité. Des extraits de certaines émissions donnent une idée d'une "journée à Radio-Canada" c'est-à-dire 16 heures de programmes!

Une conférence sur les courants artistiques actuels au Canada, accompagnée de diapositives, a inauguré l'exposition.

## Arts visuels

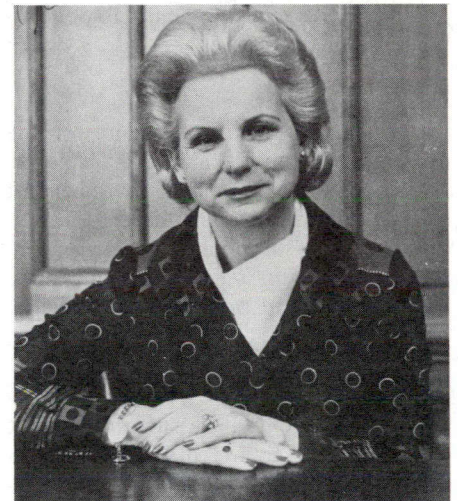
Une exposition intitulée *Tendances actuelles*, et présentant une image des courants artistiques actuels au Canada, est présentement en montre au Centre culturel canadien à Paris jusqu'au 23 octobre.

L'exposition a été organisée par les critiques Georges Bogardi (du *Montréal Star*), Gilles toupin (de *la Presse*) et Normand Thériault (essayiste, éditeur et animateur). Pour illustrer ces tendances, ils ont choisi des oeuvres des huit artistes: David Bolduc, de Toronto, David Craven, de London (Ont.), Serge Champagne, Raymond Gervais, Betty Goodwin, Roland Poulin, tous de Montréal, Leslie Reid d'Ottawa, et Irène Whittome, de Vancouver.

Tous ces artistes, peintres ou sculpteurs, ont moins de 35 ans. Ils témoignent tous de la vivacité des stimulations auxquelles les artistes canadiens sont confrontés: influences européennes et américaines, saisies et structurées dans une dimension propre à leur environnement, sensibilité et imagination.

## Participation du ministre J. Sauvé à une Conférence de l'A.C.C.T.

Dans un discours prononcé à l'ouverture de la première Conférence des ministres de la politique scientifique des pays membres de l'Agence de coopération culturelle et technique (A.C.C.T.), tenue à Luxem-



Le ministre Jeanne Sauvé

bourg, le 23 septembre, le ministre des Communications, M<sup>me</sup> Jeanne Sauvé, chef de la délégation canadienne et vice-présidente du Bureau de la Conférence, a fait part aux représentants des pays francophones réunis à cette occasion, "du soutien sans réserve du Canada au projet d'une coopération scientifique intensifiée entre les pays membres de l'Agence de coopération culturelle et technique".

Au nom du gouvernement canadien, le ministre Sauvé a présenté plusieurs propositions visant à définir un rôle spécifique pour l'Agence dans ce domaine. Elle a suggéré d'accroître la proportion du crédit de la coopération scientifique au sein du budget général de l'Agence.

Le ministre a aussi insisté sur le rôle déterminant de la science et de la technologie dans le "développement économique, social et culturel des pays membres de l'Agence, et plus particulièrement de ceux en voie de développement".

## Parlons encore du chauffage par l'énergie solaire

On sait que l'énergie solaire "domestiquée" pourra un jour remplacer les combustibles fossiles pour le chauffage des maisons. La hausse des prix du pétrole et du gaz et la connaissance que l'on a de la rareté de plus en plus marquée des combustibles fossiles et de leur épuisement graduel ont donné un nouvel élan à une exploration approfondie de l'énergie solaire comme source de chauffage des maisons.

Il y a trente ans que l'on connaît la façon de construire une maison chauffée par l'énergie solaire. La difficulté est de rendre le procédé assez économique pour qu'il soit attrayant à l'ensemble de la population canadienne.

### Une chose simple

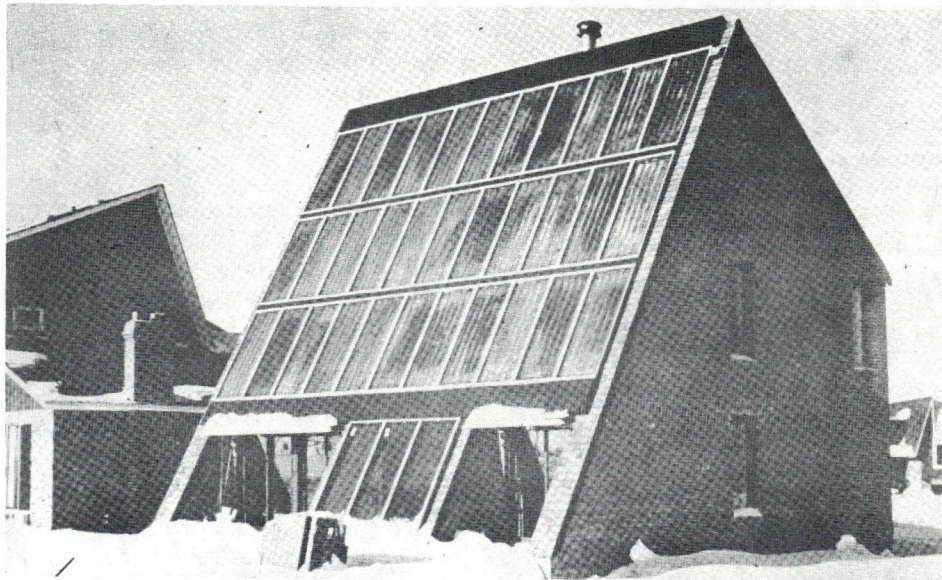
Un système de chauffage solaire est une chose bien simple. L'eau est chauffée sur le toit de la maison grâce au rayonnement solaire, puis dirigée par une canalisation jusqu'au sous-sol pour le stockage. Ensuite, selon les besoins, cette eau chaude est mise en circulation dans une tuyauterie qui parcourt toute la maison et en réchauffe ainsi les pièces par rayonnement.

Le chauffage de l'eau sur le toit se fait à l'aide d'une grande plaque, peinte en noir et contenue dans une boîte recouverte d'une vitre. Lorsque les rayons du soleil frappent la plaque à l'angle voulu, ils peuvent élever la température de l'eau jusqu'à 200°F.

Il suffit que les plaques qui absorbent la chaleur du soleil couvrent la surface du toit d'une maison de dimensions moyennes. Lorsqu'on fait passer de l'eau dans les tuyaux raccordés aux plaques, celles-ci transmettent leur chaleur à l'eau; l'eau se dirige ensuite vers le sous-sol où elle est emmagasinée dans un réservoir recouvert d'isolant thermique et elle pourra ensuite être utilisée durant la nuit ou en cas d'absence prolongée du soleil.

Une maison de type courant aurait besoin d'un réservoir de stockage d'environ 27 000 pieds cubes, soit les dimensions approximatives d'un grand sous-sol ou d'une piscine. Mais si l'isolation thermique de la maison était conçue en prévision d'un tel système de chauffage, on aurait besoin de trois fois moins de capacité de stockage.

Un aspect que le gouvernement fédéral



*Cette maison de Mississauga (Ontario) a été la première au Canada à utiliser le système de chauffage solaire. Parallèlement à son dispositif solaire, elle possède un système d'appoint de chauffage conventionnel.*

étudie présentement est le stockage saisonnier: la chaleur accumulée durant les mois d'été peut-elle être mise en réserve pour l'hiver?

Ce pourrait être possible si l'on construisait des réservoirs plus grands. Bien que ce soit faisable pour un ensemble de maisons desservies par un système central de chauffage solaire, la chose serait peu économique pour un particulier.

### Projet aventureux?

Les entrepreneurs qui construisent et vendent des maisons chauffées à l'huile, au gaz ou à l'électricité, peuvent avoir l'impression de risquer leur gagne-pain s'ils s'aventurent dans un marché incertain comme celui des logements chauffés par l'énergie solaire.

Les institutions financières elles-mêmes exigeront des garanties avant de consentir des prêts hypothécaires pour une innovation qui semble révolutionnaire.

La Société centrale d'hypothèques et de logement (S.C.H.L.) organisme fédéral d'habitation, étudie l'utilisation du rayonnement solaire dans le contexte plus large de l'aménagement urbain et domiciliaire. L'énergie solaire pourrait n'être qu'un élément d'un système autonome de services municipaux, se composant du recyclage des déchets solides et liquides, de la production d'électricité par l'utilisation de la force du vent et de la production de chaleur par le captage de l'énergie solaire.

Si ces recherches sont menées à bon terme, elles nous feront connaître des façons pratiques et économiques de bâtir des maisons et des agglomérations sans consommer outre mesure nos richesses naturelles ni produire de pollution.

### Projets témoins

Il existe déjà une demi-douzaine de projets témoins arrivés à divers stades de développement dans la région d'Ottawa, dans l'Île-du-Prince-Édouard et en Colombie-Britannique. Avec le concours d'architectes, d'urbanistes, de constructeurs, de diverses administrations provinciales ou municipales et de résidents, les autorités fédérales sont en train de bâtir des agglomérations où sont mis en application de nouveaux procédés technologiques et de nouvelles solutions aux problèmes des établissements humains.

Ces tentatives ne sont que des réalisations à admirer, mais avec des moyens modestes, on pourra les répéter n'importe où au Canada, une fois les modifications nécessaires apportées.

Le chauffage solaire occupe une place importante dans ces nouvelles solutions aux problèmes d'aménagement urbain. La chaleur du soleil est abondante et bon marché; nous n'avons pas à craindre qu'elle s'épuise avant plusieurs millions d'années; elle constitue donc une richesse à explorer et exploiter pour répondre à nos besoins futurs.

*(La Société centrale d'hypothèques et de logement)*

## Négociations Canada — Bulgarie en matière de pêche

Des représentants des gouvernements du Canada et de la République populaire de Bulgarie se sont réunis à Ottawa les 21, 22 et 23 septembre afin de discuter de leur coopération future en matière de pêche.

Les deux délégations mirent de l'avant des propositions comme base possible d'un accord sur les modalités devant régir la poursuite des opérations de pêche des navires bulgares dans les régions sous juridiction canadienne. Il s'agit du quatrième accord de ce genre depuis l'extension de la juridiction de pêche canadienne à 200 milles: des accords semblables ont été négociés en mai avec Cuba, en juin avec la Roumanie et en septembre avec la République démocratique allemande.

## Subvention à la Civil Liberties Association

Le ministre de la Justice a annoncé récemment, au nom du secrétaire d'État, l'octroi d'une subvention de 48 715\$ à la *Civil Liberties Association* de la Colombie-Britannique afin de permettre à l'organisme d'étendre ses activités dans les régions rurales de cette province. La subvention a été accordée dans le cadre du Programme de compréhension entre groupes et des droits de l'Homme de la Direction générale de la citoyenneté et de civisme du Secrétariat d'État.

La *Civil Liberties Association* existe depuis treize ans; son rôle est de fournir des renseignements et des conseils d'ordre juridique dans le domaine des libertés civiles et celui des droits de l'homme. Elle assure également l'éducation du public en matière de libertés civiles: elle prend les dispositions nécessaires pour permettre à des représentants de prendre la parole dans des écoles et devant des associations communautaires. De plus, elle analyse constamment les attitudes, politiques et lois sociales, pour assurer le respect et la protection des droits de l'homme et des libertés civiles dans la province.

L'association, à la demande de groupes officiels de citoyens, a élaboré un projet à l'intention des collectivités dans lesquelles il existe des tensions raciales latentes ou manifestes. Dans le cadre du projet, un travailleur communautaire sera chargé de créer des associations dans les régions. Il

travaillera en étroite collaboration avec les employés du Secrétariat d'État et d'autres organismes concernés comme les conseils de propagation de la justice, les tribunaux, les associations culturelles autochtones, les conseils municipaux et les syndicats.

Le travailleur communautaire sera chargé d'assurer la formation de groupes de citoyens, d'élaborer des programmes scolaires et éducatifs au sujet des questions raciales et ethniques, de rassembler des ressources dans la localité. L'un des principaux objectifs consiste à créer des organismes locaux viables qui puissent continuer d'exister à la fin du projet.

## Récompense bien méritée



*Mlle Cécile Leclerc, employée du ministère des Affaires extérieures (Direction des Passeports officiels et diplomatiques) a pris sa retraite récemment. On voit sur la photo M. Gotlieb, sous-secrétaire d'État au ministère, lui remettant de la part du premier ministre, M. Trudeau, un certificat attestant ses 35 années de collaboration et de service fidèle à la fonction publique, au cours desquelles, de l'avis de tous, elle a accompli son travail avec une rare efficacité.*

*Mlle Leclerc est connue de "milliers" de personnes avec lesquelles elle a été appelée à communiquer pendant toutes ces années, préparant l'émission de passeports pour les plus hautes personnalités du pays dont les gouverneurs généraux MM. V. Massey, G. Vanier, R. Michener, J. Léger ainsi que les premiers ministres MM. King, Saint-Laurent, Diefenbaker, Pearson et Trudeau.*

## Nouvelle politique relative à l'usage des antibiotiques dans les moulées animales

La Direction générale de la protection de la santé (Santé et Bien-être social Canada) met actuellement en oeuvre une nouvelle politique visant à réduire les emplois inutiles d'antibiotiques dans les moulées animales.

L'utilisation inconsidérée des antibiotiques dans les moulées animales, et les répercussions que cela peut avoir sur la santé humaine ont soulevé l'inquiétude de certains scientifiques et d'associations de consommateurs. Il est, en effet, reconnu que de telles pratiques peuvent entraîner le développement, chez l'animal, de populations bactériennes résistantes aux antibiotiques. Les antibiotiques utilisés pour l'être humain sont à peu près les mêmes que pour l'animal d'élevage. On s'inquiète donc de la possibilité de voir apparaître chez l'homme des maladies qui seraient réfractaires au traitement antibiotique, parce qu'elles seraient causées par des bactéries d'origine animale ayant développé une telle résistance aux antibiotiques.

Les données disponibles ne justifient cependant pas l'interdiction totale de l'usage des antibiotiques pour prévenir les maladies et favoriser l'augmentation de l'élevage animal. Les antibiotiques sont, en effet, essentiels pour produire de façon intensive et en grandes quantités des aliments d'origine animale à un prix raisonnable, tel que cela se fait dans les fermes canadiennes.

La Direction générale de la protection de la santé entend donc réduire l'emploi inutile d'antibiotiques utilisés pour stimuler la croissance et prévenir les maladies: a) en poursuivant la politique actuelle qui permet l'usage vétérinaire des nouveaux antibiotiques utilisés chez l'humain sur ordonnance seulement; b) en obligeant les fabricants à produire de nouvelles données démontrant l'efficacité de tous les antibiotiques utilisés au Canada pour stimuler la croissance, et en interdisant l'usage de ceux qui se révèlent inefficaces; c) en obligeant les fabricants à produire de nouvelles données démontrant le bien-fondé de l'utilisation de certains antibiotiques précis lorsque leur efficacité est mise en doute au niveau de la prévention des maladies. Les emplois non justifiés par les nouvelles données seront alors interdits.

## Des étudiants chez les sérigraphes français

Pendant un mois, dix-sept étudiants québécois en arts plastiques — dont neuf de l'Université du Québec à Montréal (UQAM) — ont fait la tournée des principaux ateliers de sérigraphie de France. L'itinéraire: Paris, Lyon, Grenoble et leurs banlieues. A l'issue de ce voyage on a constaté que les sérigraphes français utilisent des techniques qui sont nettement supérieures aux nôtres dans ce domaine.

Le directeur délégué et responsable du groupe s'est dit extrêmement satisfait — et fort surpris — de la qualité de l'accueil et des échanges qui se sont établis lors de cette visite, organisée par l'Office franco-québécois pour la jeunesse. Un rapport audio-visuel est en voie de préparation. Il sera présenté à l'Office, aux universités participantes (Laval, UQAC, UQAR), ainsi qu'aux professeurs de l'UQAM lors de séances d'information.

Il est à souhaiter que cette démarche éveille chez ces derniers un besoin de renouveau. "Ici, la sérigraphie est encore considérée comme un moyen d'expression. En France, c'est devenu un moyen de reproduction: d'où une dévalorisation de la profession." Pour compenser cet état de fait, les artisans ont dû raffiner leurs méthodes à un point tel, que leurs produits sont d'égale qualité à ceux de la lithographie.

Autre avantage: ces techniques nouvelles accordent aux étudiants plus de liberté et de complexité sur le plan de la fabrication des images.

*(Extrait de l'UQAM, journal de l'Université du Québec à Montréal)*

## Accord de coopération nucléaire Canada — Suède

Le SEAE, M. Don Jamieson, annonce la conclusion d'un accord de coopération nucléaire le 27 septembre entre les gouvernements du Canada et de la Suède.

Cet accord permettra la coopération et le commerce nucléaire entre les deux pays. Les garanties prévues dans l'accord, y compris l'application du système d'inspection de l'Agence internationale de l'énergie atomique, représentent des assurances juridiques d'un ordre supérieur qui satisfont pleinement aux critères internationaux et aux politiques canadienne et

suédoise des garanties.

L'accord stipule que les exportations nucléaires identifiées, y compris la technologie nucléaire sous forme physique, ne seront autorisées que sous réserve d'une entente entre les deux gouvernements selon laquelle:

a) les articles fournis, ou les articles produits à partir de ceux-ci, y compris les générations subséquentes, ne seront pas détournés pour fin non pacifique ou pour fin d'utilisation dans un dispositif explosif;

b) le retransfert des articles fournis et des articles produits à partir de ceux-ci, y compris les générations subséquentes, ne sera effectué qu'avec l'assentiment des Parties;

c) l'enrichissement et le retraitement des matières nucléaires produites à partir de celles-ci, ne seront effectués qu'avec l'assentiment des deux Parties;

d) le respect de ces engagements sera vérifié principalement par le biais des mécanismes d'inspection de l'Agence internationale de l'énergie atomique;

e) des garanties de l'Agence internationale de l'énergie atomique et d'autres mécanismes bilatéraux de vérification visant les aspects des garanties non assujetties au système de l'Agence internationale de l'énergie atomique seront

appliquées durant toute la vie de ces articles ou des articles assujettis à ces garanties produits à partir de ceux-ci; et f) des mesures nécessaires afin d'assurer la sécurité matérielle des matières seront prises afin de soustraire les articles fournis à la menace du détournement.

## La construction — mises en chantier en août

Les mises en chantier au cours du mois d'août, compte tenu des facteurs saisonniers, représentaient un taux annuel de 249 000 logements pour toutes les régions. Le taux définitif pour le mois de juillet était de 243 700.

Le nombre réel de logements commencés au cours du mois d'août dans les régions urbaines s'est élevé à 18 534 unités, soit 14 p. cent de plus que pour le mois correspondant l'an dernier.

Les mises en chantier de maisons unifamiliales au cours du mois d'août ont atteint le chiffre de 7 272 (7 462 pour la période correspondante de 1976). Le nombre d'habitations groupées dans des bâtiments multifamiliaux s'est chiffré par 11 262, une augmentation de 28 p. cent par rapport au chiffre de 8 826 pour la même période de l'an dernier.



*Ottawa n'a pas été la seule ville à vouloir célébrer, au cours de l'été dernier, le "Jour du Canada." A Sydney (Australie), le consulat du Canada a organisé, à l'intention des Australiens et des Canadiens qui vivent dans ce pays, une "quinzaine" consacrée au Canada dans le but de faire connaître la culture, la flore et la faune ainsi que les industries de notre pays. Concerts en plein air, émissions de radio, expositions de tableaux, cartes et photos, projections de diapositives etc. composaient le programme de cette "quinzaine".*

## La chronique des arts

### Une autre belle oeuvre de Gabrielle Roy

Après deux ans de silence, notre grand écrivain Gabrielle Roy revient sur la scène littéraire avec *Ces enfants de ma vie*, un livre des plus attachants.

Ni roman, ni recueil de nouvelles, *Ces enfants de ma vie* constitue tout simplement un renouement par-delà les années avec le monde que l'auteur a connu lorsqu'elle était institutrice. Gabrielle Roy a essayé de préciser les personnages enfantins émergeant sans cesse dans sa tête; elle s'est alors rendu compte qu'en fait, ils avaient toujours été présents dans son esprit, qu'elle avait été marquée beaucoup plus qu'elle ne le pensait par ces jeunes à qui elle espérait avoir donné beaucoup, mais dont elle avait beaucoup reçu. Le désir de donner naissance à ces êtres adorables fut à l'origine du livre, lequel se divise en six chapitres formant chacun une unité narrative. Chaque chapitre présente un de ces enfants que Gabrielle Roy qualifie "de rayons de soleil issus de la misère". Pour cet auteur, écrire un livre correspond à une profonde interrogation personnelle.

#### Notes biographiques

Née à Saint-Boniface (Manitoba) en 1909, Gabrielle Roy y fut institutrice et pendant un certain temps s'occupa activement de théâtre. Au retour d'un long voyage qu'elle fit en France et en Angleterre dans les années 1937 et 1938, elle s'installa à Montréal et consacra tout son temps à la littérature. A cette époque, journaux et revues publièrent ses reportages et ses premiers récits. 1947, année où elle obtint le prix Fémina pour *Bonheur d'occasion*, fut aussi celle de son mariage avec le Dr Marcel Carbotte. Elle vit à Québec depuis lors, toujours attachée à l'élaboration de son oeuvre. *The Thin Flute*, traduction de son *Bonheur d'occasion*, s'est vendu à New York à 700 000 exemplaires. Parmi ses autres succès on peut citer:

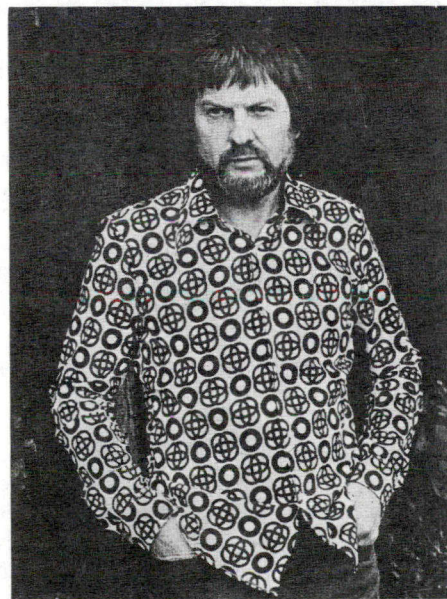
*La Petite Poule d'eau* (1950, Montréal, Beauchemin; Paris, Flammarion - Traduction anglaise, *Where nests the Water Hen*, New York). *Alexandre Chênevert* (1954, Montréal, Beauchemin; Paris, Flammarion - Traduction anglaise, *The Cashier*, Toronto). *Rue Deschambault* (1955, Montréal, Beauchemin; Paris, Flammarion - Traduction anglaise, *Street*



Gabrielle Roy

*of Riches*). *La Montagne secrète*, (1961, Montréal, Beauchemin - Traduction anglaise, *The Hidden Mountain*, Toronto). *La Route d'Altamont* (1966, Montréal). *La Rivière sans repos* (1970), *Ces enfants de ma vie*, Éditions internationales Alain Stanké (1977).

~ ~ ~



M. Roger Fournier, auteur québécois, dont le dernier roman *Les Cornes sacrées* lui a mérité le prix Louis-Bartoux de l'Académie française.

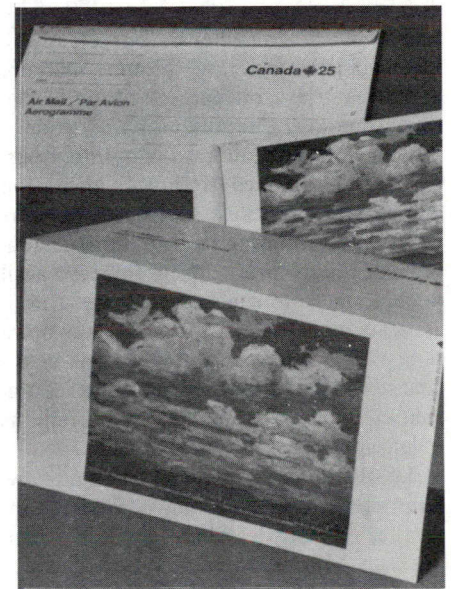
### Une oeuvre de Tom Thomson décore un nouvel aérogramme

Le ministère des Postes vient d'émettre un nouvel aérogramme de 25c représentant une peinture de Tom Thomson intitulée *Summer Day* (cette oeuvre fait partie de la collection canadienne McMichael qui se trouve à Kleinberg, en Ontario.) Le nouvel aérogramme, imprimé selon le procédé de lithographie en trois couleurs, se plie en trois; il est marqué par le procédé "général" qui permet de l'oblitérer à la machine.

Signalons que 1977 marque le centième anniversaire de naissance de ce peintre canadien.

#### Source d'inspiration

L'artiste a peint la plupart de ses oeuvres au cours des trois dernières années de sa vie, dans les forêts du parc Algonquin, la nature étant sa source d'inspiration préférée. L'été, avec son abondance de verdure, n'était pas la saison préférée de l'artiste, mais ce dernier a su, dans cette



esquisse rafraîchissante, capter l'éclat d'un jour d'été et transporter les yeux du spectateur jusque dans les frais cumulus.

En cette année du centenaire de Thomson, ses oeuvres font l'objet d'importants éloges à l'occasion d'une tournée en Europe dans le cadre de l'exposition des paysagistes canadiens du Groupe des Sept, qui présente des oeuvres provenant de la collection canadienne McMichael. Les oeuvres de Thomson sont présentement exposées au musée Pushkin, à Moscou (U.R.S.S.).

## Risques d'accidents plus élevés chez les femmes

Un rapport de recherche publié par le Conseil consultatif fédéral sur le statut de la femme conclut que les femmes sont exposées à un plus grand nombre de risques professionnels que dans le passé. Le document donne deux raisons à cet état de choses: l'augmentation du nombre de femmes sur le marché du travail et la variété toujours plus grande d'emplois auxquels elles aspirent.

Ce rapport de vingt-sept pages intitulé: *Risques à la santé chez la femme au travail: une vue d'ensemble* comprend une liste bibliographique des principales lois canadiennes sur l'hygiène du travail, ainsi que plusieurs statistiques. L'auteur aborde aussi la question des risques possibles entraînés par des emplois occupés traditionnellement par des femmes, comme: les hôtesses de l'air – fatigue, bruit et oxyde de carbone – les assistantes dentaires – exposées aux anesthésiques et aux radiations – les employés d'hôpitaux – en contact avec des maladies contagieuses, et des produits chimiques – les travailleurs en électronique – arsenic, amiante, plomb, mercure et autres – les coiffeuses – produits chimiques pouvant représenter un risque – travailleurs en laboratoire – infections, produits chimiques toxiques, utilisation d'équipement radioactif – les travailleurs de bureau – mauvaise ventilation, éclairage inadéquat, bruit, monotonie, travail impersonnel, longues heures de travail assis au même endroit, ce qui peut nuire si la chaise est inconfortable – les enseignantes – l'angoisse, les maladies contagieuses incluant la rougeole, les oreillons et la grippe.

Le document rapporte aussi que les femmes qui travaillent dans l'industrie du textile, ou dans les blanchisseries et mai-

sons de nettoyage à sec, sont aussi exposées à une variété de produits chimiques.

## Ventes de véhicules automobiles neufs

En juillet, les ventes de véhicules automobiles neufs ont totalisé 108 760 unités, soit une hausse de 1,6 p.c. par rapport à 1976. Dans ce nombre, on compte 61 802 voitures particulières (4,4 p.c. de moins) et 27 799 véhicules commerciaux (3,3 p.c. de plus) fabriqués aux États-Unis, ainsi que 17 760 voitures particulières (24,4 p.c.) et 1 399 véhicules commerciaux (19,8 p.c.) fabriqués outre-mer.

La valeur totale des ventes a augmenté de 7,4 p.c. pour atteindre 681,5 millions \$. On a vendu pour 376,5 millions \$ de voitures particulières fabriquées aux États-Unis et au Canada, soit 2,7 p.c. de plus, et pour 214,4 millions \$ de véhicules commerciaux (9,3 p.c. de plus). Les ventes de voitures particulières fabriquées outre-mer ont atteint 83,7 millions \$, soit 26,1 p.c. de plus, pendant que les ventes de véhicules commerciaux atteignaient 7 millions \$, soit 27,3 p.c. Le nombre total des véhicules commerciaux vendus comprend 373 autocars et autobus d'une valeur de 6,7 millions de dollars.

Désaisonnalisées, les ventes de juillet de voitures particulières fabriquées au Canada et aux États-Unis ont augmenté de 9,7 p.c. par rapport à 1976 pour totaliser 65 984, et celles de voitures particulières fabriquées outre-mer ont baissé de 4,2 p.c. pour atteindre 16 407. Pour ce qui est des véhicules commerciaux, on en a vendu 31 332, soit une hausse de 19,8 p.c.

Pour les sept premiers mois de 1977, les ventes totales ont atteint 831 103 unités (787 674 en 1976).

## Nouvelles brèves

**La Conférence interprovinciale** des ministres de la Santé, qui s'est tenue récemment à Québec, a demandé que les sous-ministres des dix provinces et des territoires du N.-O. et du Yukon se rencontrent en décembre pour étudier un projet de secrétariat permanent.

**L'indice des prix** à la consommation au Canada, a progressé de 0,4 p. cent au cours du mois dernier, ce qui constitue la

plus faible augmentation depuis décembre 1976. La hausse pour les 12 mois précédents, soit depuis août l'an dernier, se situe à 8,3 p. cent.

**Les hommes d'affaires** sont plutôt pessimistes quant aux possibilités d'amélioration sensible de la performance de l'économie canadienne au cours des six prochains mois. Lors d'un sondage auprès des membres du Conference Board, 58 p. cent d'entre eux prévoient que la situation demeurerait stagnante jusqu'au printemps.

**L'Université Laval de Québec**, la plus ancienne université du Canada, fête ses 125 ans cette année. En effet, c'est le 8 décembre 1852 que la reine Victoria octroyait une charte royale par laquelle elle reconnaissait à Laval le statut d'université.

**A l'occasion de son jubilé**, la reine Elizabeth II effectuera une visite de six jours à Ottawa, du 14 au 19 octobre, au cours de laquelle elle ouvrira le Parlement et s'adressera à la nation dans un discours radiodiffusé. Le 18 octobre, elle lira le discours du trône à la cérémonie d'ouverture de la troisième session du trentième Parlement.

**Des chercheurs de la station de Vineland** ont réussi à mettre au point une méthode permettant de prévoir, à deux ou trois jours près, la date de la récolte de diverses variétés de pêches et de fraises cultivées dans le sud de l'Ontario.

**Le secrétaire d'État** a annoncé récemment que la Direction des groupes minoritaires de langue officielle a octroyé plusieurs subventions à neuf associations de l'Alberta (84 295\$), à six du Manitoba (13 000\$) et à huit de l'Ontario (97 248\$).

**Le député du comté d'Hamilton-Wentworth**, M. Sean O'Sullivan (progressiste conservateur) a annoncé qu'il abandonnait sa carrière politique pour s'engager dans la voie du sacerdoce au sein de l'Église catholique. M. O'Sullivan, qui a été élu pour la première fois en 1972 à l'âge de vingt ans, était le plus jeune député de toute l'histoire canadienne.

**Un nouveau règlement** sur les émissions de mercure est entré en vigueur. Émis en vertu de la Loi sur la lutte contre la pollution atmosphérique, le règlement ordonne aux usines de chlore et de soude caustique de faire rapport sur leur matériel antipollution ainsi que sur le mauvais fonctionnement et les pannes de leurs procédés.

*Hebdo Canada* est publié par la Direction des services d'information, ministère des Affaires extérieures, Ottawa K1A 0G2.

Il est permis de reproduire les articles de cette publication, de préférence en indiquant la source. La provenance des photos, si elle n'est pas précisée, vous sera communiquée en vous adressant à Mlle Y. DuSault, rédacteur en chef.

*This publication is also available in English under the title Canada Weekly.*

*Algunos números de esta publicación aparecen también en español bajo el título Noticario de Canadá.*

*Ähnliche Ausgaben dieses Informationsblatts erscheinen auch in deutscher Sprache unter dem Titel Profil Kanada.*